

Compte-rendu du Conseil du DLST Lundi 9 novembre 2020

Ouverture de la séance du Conseil du DLST à 17 h (visio-conférence)

Collège A - Enseignant-e-s et enseignant-e-s-chercheur-se-s (9)

- **présent.e.s :** Fabienne AGASSE, Julia DE SIGOYER, Christophe FURGET, Odile GAROTTA, Jean-Manuel GROUSSON, Anne MILET, Catherine PARENT-VIGOUROUX, Nicolas SZAFRAN, Gabrielle TICHTINSKY

Collège B - Personnels du DLST (3)

- **présent.e.s :** Raphaël DUMONT, Laurence MARTELLE
- **procuration :** Evelyne ZORZETTIG (à Laurence MARTELLE)

Collège C - Etudiants (5)

- **absent.e.s :** Tristan DYE, Romane LAMERAND, Ahmed M'SABOU, Xavier PRANDO, Céline RIGOLLET

Membres extérieurs (4)

- **présent :** Jean-Christophe LARBAUD
- **excusées :** Nathalie BIENVENU, Joanna FOURNIE, Christine PELLISSIER

Membre de droit (1)

- **présent :** Yves MARKOWICZ, directeur du DLST

Invités Permanents (19)

- **présent.e.s :** Véronique BLANDIN, Denis BOUHINEAU, Chantal FAYOLLE, Thomas HINDRE, Olivier JACQUIN, Frédérique NEAU, Sébastien SOULAN, Gérald ZEZZA
- **excusé.e.s :** Marie-Cécile DARRACQ, Jérôme DUPUY, Isabelle GAUTIER-LUNEAU, Françoise JUNG, Armelle PHILIP, Dominique SALETTI,
- **absent.e.s :** Cécile GROS, Erwan LANNEAU, Philippe MOREIRA, Annie PESENTI, Eric QUIRICO, Frédérique SIMONOT

ORDRE DU JOUR

1. Offre de formation 2021/2025
2. Parcoursup 2021 : capacités d'accueil
3. Point sur la situation sanitaire et les enseignements
4. Questions diverses

1. Offre de formation 2021/2025

L'offre de formation 2021/2025 a été validée par les responsables de parcours et de mentions, mais faut qu'elle soit votée par le conseil. Il s'agit donc d'un vote plutôt formel, sauf remarque particulière.

Les parcours proposés sont mentionnés dans des dossiers remontés au MESRI dans le cadre de l'accréditation (description des mentions que l'UGA souhaite proposer, et pour chacune d'entre elles, des parcours qui y sont rattachés).

Par rapport à la situation actuelle, il y a quelques nouveautés dans l'offre de formation 2021/2025 :

- pour la mention *Physique*, ouverture d'un nouveau parcours, *Physique Recherche* (la L2 n'ouvrira qu'en 2022), qui prend la place de ce qui existait déjà sous la forme d'un certificat d'université en complément de la L1 PCMM et de la L2 PM (ce qui posait des problèmes de visibilité, et donc d'attractivité), et dont les enseignements seront majoritairement mutualisés avec PCMM (puis PM) ;
- pour la mention *Sciences de la terre*, suppression de la L2 PSTEM, sachant que des UEX seront proposées dans la maquette de la L2 STE qui permettront de garder, pour les étudiants intéressés, la « teinture » géosciences (pour l'essentiel, il s'agit d'une simplification de forme, puisqu'on remplace deux parcours différents, qui étaient pour partie mutualisés, par un parcours avec options).

Par ailleurs, certains parcours changent de nom :

- pour la mention *Chimie*, la L2 Chimie-Biologie s'appellera désormais *L2 Biochimie* (l'idée étant de bien différencier cette formation par rapport à la L2 Biologie, et de bien spécifier aux étudiants qu'il s'agit avant tout d'un parcours de chimie) et le parcours international devient *Biochimie internationale* ;
- pour la mention *Informatique*, la L2 Informatique s'appellera désormais *L2 Informatique et MIAGE* (afin de donner une meilleure visibilité à la formation en MIAGE) et la L3 Informatique devient *L3 Informatique générale* ;
- pour la mention *Sciences de la terre*, la L1 s'appellera désormais *Sciences de la terre et de l'environnement* (au lieu de Sciences de la terre).

Pour les autres mentions et parcours, il n'y aura aucun changement.

Christophe Furget s'interroge sur le parcours *Physique & Musicologie* (P&M), rattaché aux deux mentions *Physique* et *Sciences & Technologies* (S&T). Jusqu'à présent, seule la L3 était rattachée à la mention *Physique*, les L1 et L2 P&M étant dans la mention S&T. Il demande comment va s'articuler la répartition des étudiants entre les deux mentions. Yves Markowicz explique que la décision émane de la Direction des études et de la formation initiale (DEFI), qui a apparemment souhaité que la Physique apparaisse dès le début du cursus. Il propose 3 solutions :

1. maintenir l'intégralité du parcours dans la mention *Physique* et le dissocier de la mention S&T (auquel cas celle-ci ne comprendra que le parcours Sciences & Design) ;
2. maintenir le statu quo (L1 et L2 dans la mention S&T, L3 dans la mention *Physique*) ;
3. garder l'appartenance des L1 et L2 aux deux mentions, mais n'inscrire les étudiants que dans une seule mention

Christophe Furget estime que, si le rattachement à la mention *Physique* est important en L3 (en vue de l'accès à un master dans le domaine), en revanche, pour L1 et L2, il est favorable au statu quo. Son opinion ayant été sollicitée, Olivier Jacquin, responsable de la mention *Physique*, s'il ne trouve pas très cohérent que la mention de rattachement change au cours des trois années du parcours, ne s'y oppose pas. Il est donc décidé de ne rattacher les L1 et L2 P&M qu'à la seule mention *Sciences et Technologies*.

L'offre de formation, ainsi modifiée, est adoptée par 11 voix pour et 3 abstentions.

2. Parcoursup 2021 : capacités d'accueil

Lors du dernier conseil, il a été décidé de ne pas modifier les capacités d'accueil des parcours dépendant du DLST. Restait cependant en suspens la question des parcours avec une LAS, plus particulièrement *Chimie et Biochimie* (CeB) et *Sciences du Vivant* (SV).

Yves Markowicz rappelle qu'en 2020, il y a eu une hausse massive du nombre de candidats en lien avec la réforme des études de santé (200 % pour CeB, 150 % pour SV, qui avait déjà une liste d'attente jusqu'à la rentrée). L'effet de cette hausse a été un encombrement très fort de la procédure Parcoursup. Se pose la question de savoir s'il serait possible de fluidifier l'accès aux parcours pour les étudiants qui ne veulent pas faire de LAS. Auquel cas, il faudrait qu'il y ait deux parcours, l'un avec LAS et l'autre sans. La capacité d'accueil globale, répartie entre les deux parcours, ne changerait pas, et les contenus seraient mutualisés. Par contre, un certain nombre de places seraient fléchées pour le parcours LAS.

Pour mettre en place une telle solution, il faut regrouper différents créer un portail avec deux sous-vœux, LAS et « pas LAS ». Par exemple, on aurait un portail SV dans lequel il y aurait deux sous-vœux : SV LAS et SV (sans LAS). Les étudiants qui demandent le portail peuvent choisir l'un ou l'autre sous-vœu, ou les deux.

Problème, le classement des candidats se fait au niveau du portail, pas des sous-vœux, et donc, en répondant « oui » ou « oui si », on ne saura pas si cela concerne des étudiants qui ont choisi LAS, « non LAS » ou les 2. Outre cette absence de visibilité au niveau des sous-vœux, rien n'empêche un étudiant qui aurait candidaté pour les deux sous-vœux, et qui serait accepté dans le parcours « non LAS » et en attente pour la LAS, d'accepter la proposition tout en précisant qu'il a un autre vœu en attente... auquel cas il bloquerait une place jusqu'à ce qu'il soit accepté en LAS... ou jusqu'à la rentrée de septembre. Et nous nous retrouverions donc dans la même situation qu'en 2020...

Par contre, l'avantage d'un tel dispositif, c'est que cela donne une meilleure visibilité aux parcours LAS (nombre de places réservées) et montre qu'il n'est pas obligatoire de suivre une LAS si on choisit, par exemple, PCMM (ce qui avait pu inquiéter des candidats l'an passé).

Après concertation avec la VPF, il est proposé de déployer ce dispositif pour les 6 parcours non sélectifs. Cependant, cette année, les étudiants LAS sont beaucoup moins nombreux hors CeB et SV : 15 en IMA et PCMM, moins de 5 en SPI et ST. D'où les propositions rassemblées dans le tableau suivant :

L1		CA 2020	CA 2021	L1	CA 2020	CA 2021
SV	-	280	200	BIO Int	32	=
	LAS		80			
CeB	-	160	115	CHB Int	32	=
	LAS		45			
IMA	-	225	210	MIN Int	32	=
	LAS		15			
PCMM	-	150	135	PCM Int	32	=
	LAS		15			
SPI	-	100	95	P&M	32	=
	LAS		5	S&D	10	=
ST	-	55	50			
	LAS		5			

En réponse à une question de Julia de Sigoyer, Yves Markowicz confirme que l'on peut changer la répartition des capacités d'accueil en basculant, par exemple, des places LAS non attribuées vers le parcours non LAS (et, à la rentrée, inscrire en option Santé des étudiants admis en « non LAS » mais pas en LAS).

Denis Bouhineau fait remarquer que cette nouvelle sous-catégorie, qui se rajoute aux étudiants internationaux, complique la gestion des responsables de parcours. Yves Markowicz souligne par contre que cela permet d'identifier les étudiants et de les affecter dans le même groupe de TD.

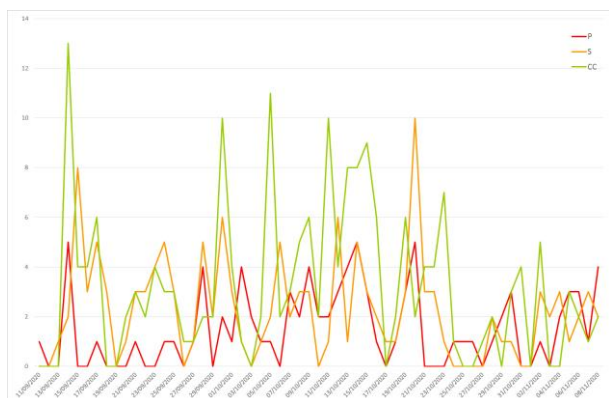
Les capacités d'accueil sont validées par 12 voix pour et 2 abstentions.

3. Point sur la situation sanitaire et les enseignements

Deux dispositifs d'identification des étudiants positifs, symptomatiques et cas contacts sont utilisés au DLST :

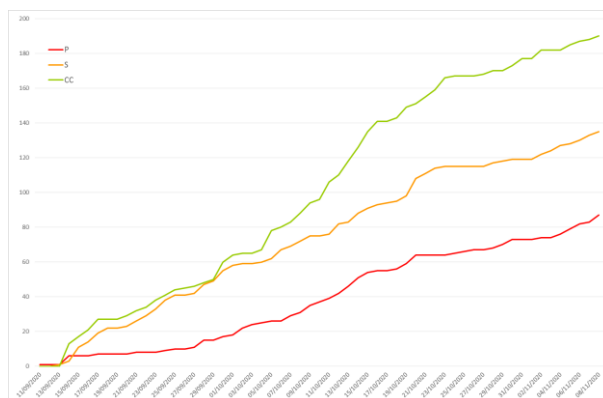
- le recensement par les gestionnaires de scolarité ;
- l'auto-signallement mis en place par l'université via une plateforme sur laquelle l'étudiant se signale (et s'il est positif, il doit désigner les personnes cas contact possibles dans son entourage).

Les deux graphiques présentés permettent de voir l'évolution des différents cas de signallement. Sur le premier (signalements journaliers), on observe des pics qui correspondent généralement aux retours de week-end., et on note une augmentation assez nette en octobre, puis, sur les 2 dernières semaines (vacances puis semaine de rentrée en distanciel), une forte diminution. Celle-ci se traduit par une nette inflexion de la pente du second graphique, qui illustre le nombre de cas cumulés. Se pose la question, concernant les dernières semaines, d'un réel effet du confinement (les étudiants sont rentrés chez eux et s'y confinent), ou bien du fait que, n'étant pas présents à l'université, ils ne signalent plus !?



Auto-signalements journaliers au 8/11

(en rouge, tests positifs - en orange, symptomatiques - en vert, cas contacts)



Auto-signalements : cumul au 8/11

Le bilan total pour le DLST fait état de près de 200 cas contacts, un peu moins de 150 symptomatiques et on approche des 100 cas positifs. Tous les étudiants concernés sont invités à ne pas venir pendant 7 jours, un délai qui s'applique en particulier aux partiels de cette semaine. Si la situation est plutôt correcte, il y a quand même eu, en octobre, la mise à l'arrêt d'un groupe d'étudiants (L1 S&D) pendant une semaine, car 6 des 9 étudiants étaient positifs...

Depuis le 2 novembre, dans le contexte d'un reconfinement national, cours et TD ont lieu intégralement en distanciel. Les équipes enseignantes ont eu une semaine pour mettre en place cette organisation, la grande majorité des UE ont basculé en distanciel dès le lundi 2 novembre au matin (quelques UE ont demandé un petit peu de délai). On se souvient que le confinement du printemps était intervenu en plein semestre, et, au DLST, les enseignants avaient été immédiatement opérationnels. Cette fois-ci, avec un confinement décidé pendant l'interruption des enseignements, c'est un petit peu plus compliqué car certaines personnes étaient en vacances et n'ont pas pu réagir à temps pour la rentrée.

Les enseignements en distanciel nous obligent à prendre en compte les situations de précarité numérique : certains étudiants ont du mal à accéder aux cours en ligne parce qu'ils n'ont pas de PC, ou des difficultés pour accéder à internet dans de bonnes conditions.

Une bonne trentaine d'étudiants du DLST a sollicité le prêt d'un PC : le DLST a prêté plusieurs machines mais ne peut pas répondre à toutes les demandes, heureusement, l'UGA possède un lot de machines reconditionnées disponibles au prêt (demandes saisies par Yves Markowicz, via une application en ligne). Au passage, notons que 2 étudiantes du DLST, qui venaient d'en acquérir un neuf, ont fait don de leur PC portable usagé pour les prêts aux étudiants, qu'elles en soient vivement remerciées.

En ce qui concerne les problèmes de connexion, près de 60 étudiants ont fait une demande de cartes SIM suite à la proposition qui leur a été faite en fonction de l'expérience du précédent confinement. Cette solution est cependant en suspens : si, au printemps, l'opérateur détenteur du marché de l'UGA avait proposé des abonnements de 2 mois à des tarifs bas, ce qui avait permis au DLST d'aider plus de 15 étudiants sur ses propres crédits, à ce jour, cet opérateur n'aurait pas souhaité renouveler cette opération, et ne proposerait pour l'instant que des abonnements de 12 mois. Nous attendons des nouvelles de l'UGA pour offrir une solution à ces étudiants.

Le DLST a par ailleurs proposé à tous les étudiants qui ne peuvent pas étudier à distance et qui sont dans le secteur, de venir travailler sur place dans les locaux, en prenant rendez-vous au préalable. Certains sont venus profiter des ordinateurs de l' \mathcal{R} , et au moins un étudiant vient tous les jours avec son PC pour bénéficier du WiFi.

Le Premier ministre ayant annoncé, le lendemain du discours présidentiel, que les TP pourraient avoir lieu en présentiel sous certaines conditions, les responsables d'UE ont été interrogés quant à la façon dont ils voyaient la situation. Certains ont proposé de basculer leurs TP en distanciel (informatique, mathématiques, statistiques, FBI, mais aussi des TP qui peuvent utiliser des méthodes de simulation numérique, comme GMP 301 – qui utilise une plateforme virtuelle – ou MEC302), et d'autres ont annulé tout ou partie des séances restant à faire (une séance sur deux pour BIO101/131, le dernier TP de MAT104 et les dernières séances de STE101).

Mais de nombreux TP sont maintenus, qui concernent 37 UE. Pour obtenir l'autorisation du maintien de ces TP, il a fallu remplir un tableau destinés à fournir les informations et explications nécessaires au Rectorat de région. Il s'agissait en particulier de justifier du pourquoi nous souhaitons maintenir ces enseignements en présentiel (par exemple, les matériels utilisés). L'autorisation rectorale est cependant assujettie d'une double restriction : les TP doivent être à mi-jauge, et les étudiants de doivent pas avoir plus de deux $\frac{1}{2}$ journées hebdomadaires par semaine.

Enfin, le gouvernement ayant annoncé que les examens pouvaient se dérouler en présentiel, un protocole sanitaire exceptionnel a été mis en place pour les partiels de mi-semester, qui ont lieu cette semaine. Pour les étudiants empêchés, en lien avec l'épidémie (ou pas !), il sera proposé soit une épreuve de rattrapage (si les enseignants l'estiment envisageable), soit la neutralisation de la note de partiel. D'ici la fin du semestre, d'autres évaluations – CC – pourront avoir lieu, les responsables d'UE vont être informés de ce qui est faisable ou pas (et s'assurer de la disponibilité des locaux). Enfin, les examens terminaux, prévus la première quinzaine de janvier, devrait bien avoir lieu en présentiel.

Au cours de la discussion, est soulevée l'importance d'une bonne information des étudiants sur les emplois du temps : ce sera fait. Par ailleurs, il est demandé si le DLST peut prêter des tablettes aux enseignants qui le souhaitent : la réponse est oui, dans la mesure de la disponibilité (PhITEM, de son côté, prête également du matériel).

4. Question diverses

- *Décès d'un étudiant*

Le DLST a appris le tragique décès d'un étudiant de propédeutique, électrocuté alors qu'il escaladait un pylône électrique à Saint Martin d'Hères (pas loin de la rocade). Toutes les mesures sont prises pour accompagner ses camarades en cas de besoin, et une lettre de condoléances va être envoyée à la famille.

- Prochains *conseils* : lundi 14 décembre (si nécessaire) ; lundi 11 janvier (éventuellement) ; lundi 8 février

La séance est levée à 18h23